

## **Retour du Cartel d'Adresse du 8 Janvier 2000**

Que la dernière des réunions de notre cartel d'adresse ait eu lieu à Bruxelles dans la marge du séminaire inter-associatif sur la transmission proposé par nos collègues belges du « questionnement psychanalytique » donnera un ton particulier à notre retour.

Que faisons-nous dans les cartels de pratique sinon exposer, chacun, son intelligence de sa pratique à ce qui la suspend c'est à dire l'intelligence qu'en a un autre. Ceci selon une procédure réglée.

Ce faisant ne nous situons-nous pas dans une transmission ? Dire cela revient à considérer comme ouverte une problématique dans laquelle il n'est sûrement pas équivalent, comme l'énonçait Michel Dewolf, de questionner « Qu'est-ce qu'on transmet ? » ou bien « Qu'est-ce qui est transmis ? » ou encore « Qu'est-ce qui se transmet ? ».

Et, comme nous l'avons proposé dans notre association, il s'agit d'une transmission d'expérience à expérience et non de nom à nom. Insister sur cela permet de considérer par ailleurs l'histoire des liens transférentiels dont les CCAF sont tissés.

Nous nous attacherons dans notre « retour » à mettre l'accent sur ce qui se transmet par le truchement de la psychanalyse (dans le social).

Dans le temps de son travail, le cartel d'adresse a eu à prendre en compte le suspend récent de sa pratique par un de ses membres. Il a continué son travail tel que le tirage au sort l'avait réuni ; notre collègue ayant eu la générosité de mettre en jeu le particulier de sa situation dans le collectif que nous formons.

Deux rêves ont été rapportés au cours de nos rencontres :

- Dans un premier rêve, « le rêveur est explicitement présent. Il se trouve à la tâche d'aider un collègue qui déménage. Il s'agit en particulier de ranger des livres dans des caisses ; les transporter ensuite à une autre adresse .... Reste le repas à préparer. Le menu n'en est pas explicite ».

- Le deuxième rêve vient faire réplique ou écho au premier : « dans une même scène sont figurés le rêveur, son analyste et un autre avec qui il a mené un contrôle durant plusieurs années. Ils se mettent à trois pour faire glisser des tableaux de grande taille, enveloppés pour un déménagement et de telle sorte que l'emballage masque leur représentation. Il n'y a pas d'adresse explicitement lisible. Le rêve s'ouvre et se ferme sur cette scène unique. Les deux tableaux glissent l'un devant l'autre comme pour s'ajuster de manière telle que leur maniement devienne pratique. La qualité du rêve est essentiellement visuelle, encore que tout opère en demi-teinte, fond sur forme, presque confondus. Le silence domine et seul le glissement des tableaux se fait entendre ».

Comment considérer autrement que comme associés, associatifs, les échanges qui s'en suivirent. Si nous parlons de nos rêves suscités par les rencontres, nous le faisons comme responsable de la question qu'ils posent : celle d'un déménagement-aménagement. Est-ce de l'écouté de Clermont à la réplique ?

**Nous avons écouté 5 cartels.** Trois textes nous ont été remis : l'un comme transmission d'un moment de production dans un ou du cartel ; les deux autres représentant leurs auteurs absents qui ont tenu à se faire entendre dans l'écrit. Ceci pour dire que tous ont témoigné un par un, ce qui n'empêchait pas des échanges entre les membres d'un cartel dans le moment même de la transmission. On ne peut que souligner le vif intérêt et le plaisir de travail où nous étions conviés.

Notre écoute était déjà habitée par la question de savoir que transmettre, sous quelle forme et de quelle place. Elle ne peut opérer de novo sans une prise en compte de ce qui est au travail dans notre association et en premier lieu ce qui nous a été **transmis par le Cartel d'adresse précédent**, qui ne fasse pas pour autant règles mais pour le moins restes. Nous en retiendrons :

- la production d'un écrit commun,  
- dialectisant les effets transférentiels entre institution – cartel d'adresse – cartels de pratiques – analyste et analysant.

- Des signifiants insistent :

- le fantôme qui renvoie à l'attente d'une nomination et d'une réparation symbolique. Il s'agirait là « d'enterrer nos morts ». Ceci en écho du silence « mélancolique » non comme traduction d'une perte mais de l'impossibilité de la faire exister.
- La perversion en tant que symptôme et fait de structure,
- La paranoïisation comme mode de défense et l'appel au dogmatisme comme réalisation de cette défense dans la cure.
- La position symptomatique de l'analyste dans une cure.

Ceci sur le fond des questions qui ont agité l'association ces dernières années et que nous prenons comme l'embarras face à l'insistance de la cruauté du monde : l'inceste ; le rude aujourd'hui ; et pour reprendre l'effet de retournement proposé par Dominique Lallier-Moreau : « la perversion – symptôme de l'horreur ».

Dans nos rencontres nous avons été amenés à avancer **quelques propositions ou réflexions** :

1. déplacer l'accent du dispositif de sa logique institutionnelle à une logique singulière possiblement produite par chaque cartel ; chacun, dans son propre tempo, étant invité à utiliser le cartel d'adresse comme lieu de relance ou de mise en jeu d'une fin anticipée.
2. Si les C.C.A.F. ont soutenu : «Pas de liste d'analyste au départ », le dispositif sur les pratiques ouvre au contraire un espace où chacun puisse supposer qu'il y a de l'analyste chez l'autre. En retour le cartel d'adresse trouve son adresse chez des non-analystes supposés. Ceci n'est pas sans implication quant au désir suscité, au contenu et à la forme de la transmission. André Masson, à propos des passeurs posait plus précisément : l'énigme de l'adresse, en même temps que la vigilance de l'écoute et l'effort de bien dire.
3. Peut-on dégager un « trait de la pratique » . Nous l'entendrions comme événement (plutôt que style), repérable dans une cure ou dans la production d'un cartel. Cet événement n'est pas l'effet de la structure de tel analyste ou tel analysant ; mais l'effet produit de l'interlocution, c'est à dire ici de ce qui se travaille et s'échange, sous ses diverses formes, au C.C.A.F. Dans notre cartel, la production de rêves, construits de matériaux signifiants dans nos échanges, représente peut-être cet événement.
4. L'impossibilité à nommer ; ce qui s'est trouvé redit de façons diverses dans la discussion suscitée par le précédent cartel d'adresse :
  - difficulté à théoriser et donc à transmettre les moments féconds dans une cure,
  - Qu'est-ce qui fait que l'analyste ne puisse repérer et passer sa fonction analyste ?
  - Le manque de transmission comme objet de la transmission,
  - Et puisque Maria Torok a été appelée à plusieurs reprises, un des propos de Claude Masclef : « constituer les mots pour dire les mots (les morts ?) qui ne se disent pas ».
1. 5. Les rêves produits ont semblé propices à figurer certaines des questions ici présentes : les jeux de déplacement, d'ajustement d'un cartel de pratique au cartel d'adresse ; du passage de l'analyse à la fonction analyste ; de ce qui se transmet et reste cependant voilé ; de l'énigme du statut de l'objet et l'énigme de l'adresse. Sont aussi probablement figurés le « silence », sujet central d'un des cartels, le « je ne me déplacerai pas » qui s'est avéré essentiel dans un autre....
2. 6. la double « mission » attendue du cartel d'adresse est soutenue par son coordonnant de l'époque, Thierry Perlès :
  - élaboration et doctrine d'une part,
  - orientation des journées d'études d'autre part.

Nous nous sommes demandés comment restituer la richesse des productions de chaque cartel qu'il nous a été donné d'entendre en évitant le catalogue fastidieux de ce qui ferait traits distinctifs ou la généralisation forcée de ce qui leur serait commun.

Pour laisser ouverte ces deux directions, nous proposons de :

  - redire ce qui dans les énoncés nous a mis au travail, a fait point d'accroche et continue à nous travailler, ceci cartel par cartel,
  - ce qui de cet ensemble pourrait faire offre de débat,
  - enfin vous faire connaître les lectures que vos productions ont orientées.